

## **VACCINS : FAUT-IL CONTINUER ...**

Faut-il continuer à être aveugle à propos des vaccins ?

Bien sûr, on peut être amené facilement à penser que les vaccins sont salvateurs ; c'est tellement rassurant. C'est ce que s'efforcent de faire croire les autorités de la santé depuis des décennies avec une énergie telle que cela confère à la majorité de leurs émules (médecins, agents sanitaires, infirmières, responsables de crèches, puéricultrices, etc.) un certain autoritarisme aveugle légitimé par la loi. Cet autoritarisme tourne parfois même à une sorte de comportement culpabilisant envers les parents récalcitrants. Pour les autorités, ces derniers doivent être absolument déstabilisés puis convaincus que leurs enfants doivent être vaccinés contre tout ; mais à ce point là, dans quel intérêt véritablement en jeu ?

C'est la question fondamentale.

On peut toutefois comprendre que certains vaccins soient utiles lors de voyages ou de séjours prolongés dans des pays à risques précis aux conditions sanitaires délicates pour qui n'y est pas habitué, mais ce ne sont que des vaccins spécifiques injustifiés pour l'instant dans notre pays. Il semble aussi que ce soit surtout le mode de fabrication actuel des vaccins qui soit mis en cause, avec les dogmes pasteurieniens attenants, plutôt que le principe même de la vaccination.

Par contre, on peut se poser des questions après avoir entendu des données, basées sur les conditions sanitaires déplorables de certains pays du tiers-monde, servir comme argument pour convaincre de l'intérêt d'une vaccination massive en Europe dans des pays aux conditions sanitaires très supérieures.

L'incidence de la rougeole ou des oreillons dans les pays du tiers-monde sur des enfants mal nourris n'a rien de comparable avec celle dans nos pays et les arguments avancés ne peuvent pas être généralisés à toute la planète. A moins que ces mêmes arguments soient finalement l'aveu que l'hygiène et la médecine sont, dans nos pays d'Europe occidentale, tout autant aléatoires et inefficaces voire désastreuses que dans les pays exotiques !

Beaucoup de parents ne savent pas que quelques vaccins seulement sont obligatoires en France (BCG, diphtérie, tétanos, polio), le dernier pays à obligation vaccinale.

Il suffit donc de demander aux responsables, imposant la vaccination, une copie des articles de loi qui mentionnent l'obligation de tel ou tel autre vaccin tout en leur demandant (par lettre recommandée) de formuler leur ordre de vaccination par écrit et le signer. C'est un bon révélateur.

De toutes façons, seul le médecin de famille est à même de décider, en son âme et conscience (et en fonction de ses connaissances techniques) de vacciner un enfant. Toute autre personne non médecin, y compris des fonctionnaires (même au Ministère), qui impose un vaccin se place sous le chef d'accusation « d'exercice illégal de la médecine ».

Il est amusant par ailleurs de considérer les arguments incohérents de ces responsables, comme par exemple le fait que les enfants non-vaccinés mettent soi-disant en danger les autres enfants, oubliant une logique qui leur échappe mais qui souligne le paradoxe flagrant de leur discours : puisque les enfants vaccinés sont paraît-il « protégés », le soi-disant danger de contamination n'existe donc pas pour eux !! ...

Pourtant, le Ministère de la Santé est en passe de supprimer le BCG qui cause plus d'effets secondaires néfastes que de bienfaits protecteurs (il ne serait d'ailleurs d'aucune protection contre la nouvelle forme de tuberculose).

Certains responsables commenceraient-ils à considérer les évidences et surtout peser leurs responsabilités ?

Il est vrai que la crainte de procès plane sérieusement sur les esprits et les consciences. Depuis le temps que des médecins et autres praticiens de santé naturelle dénoncent ces évidences devant les faits, preuves à l'appui, ce n'est qu'une juste mise en cause.

Pourtant, on peut être amené à penser que sur le fond, les laboratoires ne désarmeront pas et compte tenu de l'enjeu des ventes dans le monde (plus de \$ 50 milliards par an), ils lanceront une nouvelle version du BCG.

Pourtant, le BCG n'est pas indispensable. La Hollande, qui n'a pas d'obligation vaccinale ni de BCG depuis la dernière guerre, n'a pas un seul tuberculeux dans sa population. Or la France n'est jamais descendue au dessous de la barre des 9000 cas... Et le nombre de cas à même tendance à progresser ces dernières années à cause de l'immigration comme le reconnaissent les autorités.

Mais au delà des rhétoriques parfois hystériques de sbires aveuglés ou le plus souvent ignorants, sous-informés ou de mauvaise foi (ce qui incite à confirmer qu'ils sont corrompus par les labos), il y a la considération des faits répertoriés qui n'arrivent malheureusement pas qu'aux autres.

Toutefois, les parents sont libres de jouer à la roulette russe avec leurs rejetons.

Il reste cependant à considérer que si l'on peut douter de l'ignorance des scientifiques et des labos, on ne peut par contre douter de leurs intérêts financiers. On peut d'ailleurs acheter des scientifiques, et quelques scandales l'ont prouvé ces 20 dernières années comme le répertorie la littérature<sup>1</sup>. En revanche, si l'on peut douter de l'information des parents, on ne peut douter de leur propre bonne foi et de leur intérêt pour la bonne santé de leur propre progéniture.

Nombre d'ouvrages sur les vaccins écrits par des spécialistes donnent de sombres évidences anti-vaccinales à foison, ce qui peu sûrement plus inquiéter et faire réfléchir que rassurer quand on se préoccupe sincèrement de la santé de son rejeton.

Réfléchir soi-même est en effet une bonne solution et un comportement sage. Il existe pourtant deux vérités fondamentales malheureusement bien démontrées, et une hypothèse de quelques chercheurs qui hélas est en train de se vérifier de diverses façons irréfutables :

- Les accidents vaccinaux n'arrivent pas qu'aux autres.
- Les laboratoires exploitent, avec les vaccins, le marché pharmaceutique le plus lucratif qui soit, très loin devant les médicaments.
- Les vaccins pourraient bien être un moyen d'aliéner la volonté des humains et instaurer l'ère de l'esclavage moderne du XXIème siècle en organisant un meilleur contrôle mental des populations. C'est le grand rêve éternel des gens de pouvoir.

Aux USA, depuis 2001, on est en train de mettre discrètement en pratique une vaccination soi-disant électroniquement contrôlée avec une injection de puce électronique (grosse comme un grain de riz) sous la peau à l'aide de seringues spéciales sous un angle particulier.

---

<sup>1</sup> Cf. la page « Livres » de [www.chironeural.fr](http://www.chironeural.fr)

Il est facile de trouver des prétextes pour placer ces puces en assurant aux patients que cela permettra de mieux les soigner ou les sauver en cas de pépin de santé. Chacun n'est-il pas prêt à tout accepter pour assurer sa propre sécurité ?

Plus tard, on convaincra les populations excédées par les montées de délinquance que cela permet de « marquer » les délinquants pour mieux les pister, et on généralisera cela pour tant de raisons qui donneront finalement moyen de surveiller chaque citoyen, même ceux honnêtes... L'expérimentation de ces puces est déjà un succès sur les animaux d'élevage pour aider à mieux gérer leur santé (carnet sanitaire électronique) et gérer la fameuse « traçabilité », ainsi que sur les animaux de compagnie pour les mêmes raisons que personne ne peut refuser ...

Alors le pas vers l'humain est un jeu d'enfant pour les sbires de Big Brother. Georges Orwell avec « 1984 », Aldous Huxley avec « *Le meilleur des mondes* » et le réalisateur du film « *Brazil* » ont pourtant prévenu. La fiction se réalise. Mais tout le monde est content-béat !

Aldous Huxley révéla lui-même, en tant qu'expert en contrôle psychologique, les orientations futures des vaccins et drogues psychotropes lors d'une conférence à la faculté de Médecine de San Francisco en 1961 : « *Au cours des prochaines générations, il existera une méthode pharmacologique grâce à laquelle les gens aimeront leur servitude et qui produira pour ainsi dire des dictatures sans larmes. Nous mettons en place dans toutes les sociétés une sorte de camp de concentration indolore, dans lequel la population sera privée de liberté. Les gens apprécieront leur état parce que la propagande et le lavage de cerveau, appuyés par la pharmacologie, chasseront tout désir de rébellion. Ceci semble être l'ultime évolution.* » (sic).

Ainsi, les moutons dociles sont tondus mais ne se plaignent même plus...

Toujours est-il que peu à peu, les libertés disparaissent discrètement et le sarcophage se referme sur l'humanité. Alors à chacun de le réaliser, ou d'essayer de prouver l'inverse.

Qui peut en effet affirmer (cf. les données ci-dessous) que les vaccins ne sont pas aussi un moyen de désorganiser la santé des gens en la fragilisant pour assurer froidement de bons revenus aux labos ? Il est un fait que les virus sont aussi des outils pour les généticiens ; et dans une dose de vaccin, rien n'oblige les labos de préciser le contenu total, d'autant que celui-ci n'est pas facile à vérifier ni contrôler.

Or la tendance est aux polyvaccins en unidose.

Avec l'avènement des nanomolécules, on voit d'ici le vaste champ d'expérimentation qui se perfectionne pour contrôler et manipuler le patrimoine génétique des humains dans le sens d'une aliénation de certaines capacités cérébrales, prélude à de nombreux programmes de contrôle mental expérimentés depuis des dizaines d'années par certaines organisations gouvernementales...

Bien sûr, il y aura toujours des chiens de garde pour crier à la paranoïa et dont la voix est très facilement véhiculée par les médias. C'est de bonne guerre mais l'humanité en est le prix.

En ce qui concerne la simple perturbation du système immunitaire, de plus en plus de médecins lucides constatent des allergies ou maladies auto-immunes étranges chez beaucoup d'enfants depuis qu'ils sont vaccinés et aussi chez des enfants à la santé fragilisée après les vaccinations (à tel point qu'eux-mêmes ne vaccinent pas leurs propres enfants).

Si l'on examine les arguments des incitateurs à la vaccination à tout crin, on relève les points suivants :

- Il existe un bénéfice individuel et collectif.
- La vaccination a permis l'éradication de certaines maladies.
- L'existence d'un risque est 10 à 50 fois moindre que de contracter la maladie.

- Le pourcentage d'effets indésirables est très inférieur au risque de la maladie que prévient le vaccin.

Mais plusieurs experts des laboratoires finissent par avouer eux-mêmes certains points troublants qui font relativiser les points précédents :

- L'éradication de certaines maladies ne semble pas un fait définitivement acquis...
- Il existe des conflits d'intérêt, à savoir que les études faites (environ 400 publications) ou demandées ont été réalisées par les mêmes laboratoires fabriquant les vaccins ...
- Les experts consultés sont employés par ces laboratoires...
- Ces experts consultés ne sont pas comptés parmi les experts officiels en toxicologie ou pharmacologie...
- Les aberrations concernant les effets indésirables sont notoires par le simple fait que les effets secondaires des vaccins ne sont relevés que sur 4 jours après administration ; ceux relatifs au ROR (rougeole-oreillons-rubéole) sont relevés sur 1 mois seulement. Or on sait que les effets peuvent apparaître plusieurs semaines ou plusieurs mois après administration...
- Il existe indéniablement des interactions entre vaccins différents mélangés dans la même dose...
- Il est dommageable que tout l'enseignement pharmacologique soit fondé exclusivement sur des fiches techniques produites par les laboratoires. Tant que cet enseignement ne sera pas fondé sur une documentation indépendante, il sera amputé de la vérité et sujet à des occultations de données...

Il est en effet des évidences ou des logiques qui sont difficiles à nier. Leur conscience travaille devant les faits constatés sur le terrain ; et la conscience ne se lave pas...

Voici quelques informations sur les vaccins qui peuvent donner à réfléchir à ceux qui, en les ayant lues, ne pourront pas dire qu'ils n'ont pas été prévenus. Ne dit-on pas qu'il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir ?

- 7 nourrissons sont décédés le 25/12/2001 dans un hameau algérien près de Mascara après une vaccination collective. Plusieurs dizaines d'autres, dans des villages environnants, ont dû être hospitalisés par la suite (le Monde, 25/12/01).
- Dordogne : ce département plutôt tendance écolo est le moins vacciné de France pour le ROR (confirmé désormais comme étant une cause d'autisme aux USA). Cependant, la Sécu ne veut rien savoir et malgré le fait que le vaccin ROR n'est pas obligatoire, elle a envoyé près de 25000 lettres aux parents récalcitrants pour les culpabiliser carrément et les moraliser afin que leurs rejetons soient vaccinés et que les parents rentrent dans le rang des bons moutons consommateurs dociles qui enrichissent les labos privés au détriment de la santé de leurs enfants.
- Aux USA, la méfiance grandit chaque année à propos des vaccins. Neuf pédiatres sur 10 sont confrontés à des parents qui refusent de faire vacciner leur enfant. Par ailleurs, en 2000, près d'un médecin sur trois a pris carrément l'initiative de déconseiller à ses patients certains vaccins compte tenu des accidents de plus en plus répertoriés.
- Le Dr Douste-Blazy, a été directement attaqué en justice par quatre familles associées qui ont porté plainte en tant que victimes du vaccin de l'hépatite B, après la campagne

qu'il avait lancé en tant que Ministre de la Santé. Les charges sont les suivantes : « *mise en danger de la vie d'autrui, non-assistance à personne en danger et publicité mensongère* ». A ce jour, le vaccin a été établi clairement comme lien causal chez plus de 1800 handicapés neurologiques graves et quasi définitifs. Et on ne peut encore évaluer les milliers de cas où le lien entre le vaccin et des troubles neurologiques n'a pu être établi formellement. Par ailleurs, de très nombreuses personnes travaillant en milieu hospitalier (vaccination obligatoire) sont parmi les plaignants. Ainsi, Josette A. ancienne secrétaire médicale à l'hôpital de Dreux a été obligée en 1993 de se faire vacciner contre l'hépatite B. Depuis, elle est alitée à cause des graves séquelles neurologiques qu'elle subit désormais et qui ont commencé juste après la vaccination. Elle se déplace difficilement avec une canne et doit être traitée à la cortisone. Après 7 ans de lutte et grâce à un syndicat, elle a été enfin reconnue comme accidentée du travail pour raison vaccinale. (Echo Républicain, février 2001)

- Ce fut au moment où l'OMS se vantait officiellement en 2001 d'avoir définitivement éradiqué la polio dans le monde, après une dernière campagne dans les Caraïbes à l'aide de la forme orale du vaccin Sabin (la plus dangereuse), qu'une flambée de polio a éclaté parmi les sujets vaccinés dans ces îles ... D'ailleurs, aux USA, la quasi totalité des cas de polio recensés entre 1980 et 1994 ont été causés par ce même vaccin oral Sabin, soit 125 cas sur 133 ...
- En 1996, le New-Zeland Medical Journal a publié des révélations d'un médecin américain, le Pr Classen : En 1988, une vaccination massive contre l'hépatite B aux USA a entraîné une élévation de 60% des cas de diabète insulino-dépendants.
- Kosovo : à cause de 23 cas de rougeole, les services médicaux de l'OTAN ont décidé de vacciner 50.000 enfants. Dans de nombreux pays toutefois (France incluse), malgré le vaccin et une réduction des cas de rougeole dans les maternelles et écoles primaires, on observe une reprise agressive de la maladie sous forme « d'effet retard » chez les adolescents et jeunes adultes (10%) avec des symptômes plus sévères et un accroissement des cas mortels.
- La CNAM, avec l'aide de la MGEN, organisent des campagnes d'épouvante chez les parents pour faire vendre le vaccin ROR en France alors que ce vaccin n'est pas obligatoire et que celui fabriqué par l'Institut Pasteur (Urabe) est interdit au Royaume-Uni et en Allemagne en raison des cas de méningites qu'il a induites.
- En 1994, l'INSERM a fait une enquête qui montrait que la grippe survenait chez 20 à 60% des vaccinés alors que de toute évidence selon les observations, l'immunité naturelle protégeait mieux les patients. Une CNAM de Loire-Atlantique ayant offert gratuitement les vaccinations anti-grippe à 43.000 assurés, s'aperçu au moment de d'étendre sa campagne que ces assurés vaccinés consultaient plus les médecins et dépensaient encore plus en pharmacie que les non-vaccinés.

On peut simplement se poser des questions après lecture de ces données qui ne sont rien à côté d'autres évidences graves dûment confirmées répertoriés depuis des décennies.

De nombreux ouvrages les reprennent et rassemblent les témoignages de médecins et chercheurs. Pourtant, on continue d'essayer d'étouffer ceux qui risquent leur carrière, pour sauver leur conscience en exposant la réalité, en les accusant d'être des gourous, des illuminés, voir des sectes à eux tous seuls ! Et l'opinion adore avaler les couleuvres servies

par les médias et les bien-pensants, maîtres de la pensée unique. C'est pour cela que chacun doit être finalement libre de penser ce qu'il veut après tout. Certains survivront, beaucoup périront d'avoir soigneusement évité de penser par eux-mêmes après s'être documenté sérieusement.

La question n'est donc pas aussi simple que de savoir si l'on est pour ou contre les vaccins. Elle est surtout de savoir si l'on veut préserver la liberté de choix des individus et par là même, préserver les droits de l'humain, c'est-à-dire le simple droit de chacun à disposer de lui-même.

Il est donc sage de s'instruire sérieusement et de se poser sérieusement la question de savoir si l'on doit continuer à se vacciner ou faire vacciner ses enfants.

Toutefois, à chacun son destin, car nul n'échappe à la sélection naturelle qui chez l'homme dépend, rappelons-le, de l'intelligence de la vie, du bon sens.

©Pascal Labouret – 2002-2004